

C nseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU LUNDI 2 OCTOBRE 2023 - Salle de convivialité Piscine Mendès-France

**MANISSIEUX / MI-PLAINE
LA FOUILLOUSE**



MARC REA
Coprésident habitant



FRÉDÉRIC JEAN
Coprésident élu

> Point général avec la police municipale

- Chenil au 26 rue de Calmette

Les nuisances autour de cette activité perdurent. Un équipage de police est intervenu cet été suite à un appel mais n'a pas constaté d'excréments ou autres nuisances sur place. Un agent de police a été désigné pour être référent en matière de maltraitance animale, en lien avec la SPA. Il aura en charge la protection animale mais aussi le respect de la législation qui s'y rapporte. Concernant les nuisances sonores, les aboiements répétés et continus sont générateurs d'un trouble reconnu par la loi (code de la santé publique) et peuvent, de ce fait, être sanctionnés. La police municipale, dès lors qu'elle constate le trouble, peut intervenir et dresser un procès-verbal attestant de la situation, et une amende peut être adressée au propriétaire du chien. Les appels du voisinage permettent de constater les nuisances et d'agir efficacement.

- Nuisances nocturnes, salle de réception route de Grenoble

Des nuisances occasionnées par la musique sont encore relevées, tous les vendredis et samedis soir jusqu'à 3h. Elles sont particulièrement ressenties par

les habitants côté nord. Elles s'étendent aussi hors de la salle, sur les parkings alentours. Il est rappelé que les appels sont nécessaires pour générer une intervention.

Question : la pose d'un limiteur de son pourrait-il être imposé au propriétaire de la salle ? Avant de proposer ou d'imposer des solutions, il y a lieu de constater les nuisances.

- Alarme incessante et nuisances sonores

Des déclenchements d'alarmes très réguliers ont été identifiés en provenance d'une société située rue de Savoie. La direction ayant été approchée par la police municipale, a reconnu avoir un dysfonctionnement sur le système, et s'est engagée à remédier à ces nuisances. Ne pas hésiter à appeler la police municipale au 04 78 20 00 95, en cas de gêne persistante.

- Autres nuisances liées aux rassemblements de véhicules tuning

Deux opérations de police ont eu lieu sur le parking de Conforama où plusieurs véhicules ont été aperçus les vendredis soir. Les contrôles ont dissuadé les participants et la direction de Conforama a été contactée pour que des aménagements du parking soient envisagés. Dans un premier temps, le parking sera équipé de dos d'âne. Les équipages restent vigilants.

- Stationnement sur zébras, place de la Fouillouse

Des véhicules stationnent régulièrement dès 18h45-20h et sont encore là le matin, compliquant très sérieusement la circulation sur la place, et empêchant même la rotation du bus. Une consigne sera donnée aux équipages pour avertir,

dans un premier temps, puis verbaliser dans un second temps.

> Appel à candidature

M^{me} Delphine Quinet, habitante de la Fouillouse, rejoint le conseil de quartier. Nous lui souhaitons la bienvenue. Deux conseillers de quartier se sont portés volontaires pour intégrer le bureau. Pour rappel, les habitants intéressés pour rejoindre le conseil peuvent s'adresser à tout moment au service démocratie locale.

> Parole aux habitants

Un habitant de la rue des Acacias se bat actuellement contre le refus de la Métropole de ramasser désormais les bacs en porte à porte. Sachant que ce type de collecte s'est faite pendant de nombreuses années, les riverains, qui pour la plupart sont âgés, sont dans l'incompréhension totale. Cet habitant n'accepte pas cette décision et attend que la Métropole oppose des raisons factuelles. La mairie est bien au courant de la situation et espère que la Métropole reviendra sur sa décision.

> Point d'étape sur les dossiers et les travaux en cours ou réalisés

> Projet de réaménagement place Honoré de Balzac

Un groupe de travail composé de conseillers de quartier souhaite engager une réflexion sur la place. Leur volonté étant de rendre plus accessible et plus

accueillante cette place trop «minérale». Une concertation avec les habitants du secteur et les usagers sera menée pour que le projet soit bien accueilli par le plus grand nombre.

> **Travaux rue Jules Verne / Mont Blanc**

Les travaux d'enfouissement ont démarré au printemps et sont à présent terminés. Ils vont se poursuivre avec le traitement de la chaussée, des trottoirs et de l'écoulement des eaux pluviales. D'autre part, un avis favorable a été donné par le Sytral, la Métropole et la Ville, pour un quai bus, côté champ. Le projet est à l'étude.

> **Travaux inondations secteur Mont Blanc**

Les travaux ont été réalisés cet été afin de mieux drainer eaux et boues pluviales. Le prochain orage permettra de constater l'efficacité de cet aménagement.

> **Travaux salle Millan**

Les travaux ont commencé. La première phase d'extension aura lieu jusqu'en avril 2024 et la rénovation de la salle se fera de mai à fin août 2024.

> **Nuisances ZI quartier Pierre Blanche**

Un groupe de conseillers de quartier est très attentif pour réduire les nuisances sonores et lumineuses occasionnées par ce site. Un courrier du maire a été adressé cet été pour faire un point d'actualité sur les accords pris, à savoir : signalétique renforcée pour interdire le stationnement de camions, pose de rochers, demande de pose de caméra, inclinaison des sources lumineuse, etc. Une nouvelle rencontre sera programmée ultérieurement, sur site.

> **Mur anti bruit**

Les travaux sont terminés. Ils devraient permettre de limiter les nuisances sonores.

> **Retour des référents des différents groupes de travail**

> **Budget participatif**

Un budget annuel de 20000 euros est attribué à chaque conseil, pour la réalisation d'un projet d'intérêt général. Une boîte à lire a été installée ce printemps, sur la place de la Fouillouse. Sur d'autres secteurs, les conseillers ont consacré ce budget au réaménagement de squares ou au remplacement de jeux pour enfants. Le conseil est invité à réfléchir à un projet pour 2024.

> **Antennes relais**

La dernière commission Antennes relais au cours de laquelle le conseil de quartier a été représenté a eu lieu le 11 septembre. À Manissieux, un dossier d'implantation d'antenne avait reçu un avis défavorable car trop visible. Une nouvelle proposition (dépassant de très peu la cime des arbres) a été faite, présentant un impact visuel plus satisfaisant.

> **Commission Patrimoine**

À noter, parmi les points abordés, la célébration du centenaire des usines Maréchal, en juin 2024, dans le quartier Garibaldi, organisée par les services culture et urbanisme. Il a été constaté également que les deux croix sur Manissieux et La Fouillouse sont plus que détériorées. Leur restauration sera évoquée lors de la prochaine commission patrimoine.

> **Points à étudier**

> **Problématiques fibre suite aux interventions des sous-traitants**

Il semble que des points de mutualisation soient toujours insuffisants. Certains habitants sont encore privés de la fibre et des débranchements intempestifs se poursuivent encore sur Manissieux. Les habitants confrontés à des problèmes complexes et durables peuvent se faire connaître auprès de XP Fibre sur le lien suivant : www.xpfibre.com/particulier

> **Carrefour route de Toussieu/ Fouillouse**

Des travaux ont été réalisés cet été sur l'arrêt terminus « La Fouillouse ». Un quai bus a été mis en conformité. Depuis l'agrandissement de l'angle de la rue, il a été constaté des stationnements abusifs. La police municipale fera le nécessaire pour stopper ces incivilités.

> **Haie à tailler**

Plusieurs haies nécessitent d'être entretenues, rues Ambroise Paré, Schoelcher et chemin de la Fouillouse. Le service démocratie locale se rendra sur place.

> **Voie verte (chemin de Saint-Bonnet)**

Il semblerait que des arbres aient souffert de la chaleur. Le service espaces verts réalisera l'état des lieux et procédera au remplacement de ceux-ci si nécessaire. Un aménagement est également à l'étude suite à des écoulements de boue sur la voie.

> **Action à venir**

> **Fête des lumières le 8 décembre**

L'AIL fait traditionnellement une fête sur la place de l'Église à l'occasion du Téléthon, avec la participation des commerçants. Les bénéficiaires de la soirée seront reversés cette année à une association de la Fouillouse : l'association « Mains Tendues ».

> **La Fête de la bière**

Le 8 octobre dernier a eu lieu la Fête de la bière pour célébrer l'inauguration de la place de la Fouillouse. L'événement ayant rencontré un très bon accueil, il est envisagé de le renouveler tous les ans.

> **Fête des voisins**

Elle aura lieu le vendredi 24 juin 2024, sur la place de la Fouillouse.

> **Concertation habitants**

Le conseil de quartier prévoit de venir à la rencontre des habitants, à plusieurs endroits de la ville, sur des temps différents : sortie d'école, places, ou en appui d'événements, pour recueillir avis et idées, et promouvoir les actions des conseils de quartier.

> **Divers**

> **Rappel usage de la plateforme Toodego**

Retour d'expérience très positif des conseillers de quartier qui utilisent cette plateforme très réactive. Elle est présente sur l'appli Saint-Priest m@ville, très pratique pour faire des signalements sur l'espace public, démarches en ligne, actualités et informations utiles. Nous vous invitons à la télécharger et à l'utiliser suivant vos besoins.

> **Compost collectif**

Une habitante de l'impasse des Platanes s'est présentée au conseil. Elle souhaiterait l'installation d'un bac à compost collectif. Le service démocratie locale lui indique qu'e le service ingénierie écologique de la Ville peut l'accompagner dans sa démarche. Elle peut également faire une demande auprès de la Métropole pour obtenir un bac et connaître les modalités d'installation et de fonctionnement.

13 bacs à compost sont installés sur la commune. Ils sont équipés d'un cadenas à code, connu par les utilisateurs recensés. Plus d'informations sur : <https://www.ville-saint-priest.fr/developpement-durable/compostage>

VILLE DE
SAINT-PIREST

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco
Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel
de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier

« Manissieux / Mi-Plaine / La Fouillouse » c'est...

25 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ALLARD P., BOUGUERRA A., BREURE CH., CIBBA P., **CINQUIN I.**,
COLOMBIER M., CORNELOUP N., **FAYET A.**, GOURRU-LESIMPLE G.,
GRANGER D., **GRANJON K.**, GUENDJIAN A., **LACROIX R.**, **LAFORT B.**,
LEFEVRE L., MOULIN L., PERALTA J., **PETIT P.**, QUINET D., **REA M.**, ROMERO C., ROSE E.,
SIDHOUM N., VIAN B., VUAILLET N.

